

Avis 13-A-04 du 30 janvier 2013

relatif à un accord dérogatoire pour les délais de paiement dans le secteur de l'horlogerie, la bijouterie, la joaillerie et l'orfèvrerie (HBJO)

Posted on: 01 février 2013 | Secteur :

DISTRIBUTION

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine

Ministre de l'économie et des finances

Dispositif(s)

se référer à l'avis

Entreprise(s) concernée(s)

Conseil interprofessionnel de la filière (CIBH), Chambre syndicale nationale de la bijouterie fantaisie, bijouterie, métaux précieux, orfèvrerie, cadeaux (BOCI), Fédération de l'horlogerie, Chambre française de l'horlogerie et des microtechniques (CFHM),

Lire

le texte intégral de l'avis

130.92 Ko